

Dans ce numéro

Au Vietnam

- Des bords de Seine au fleuve Rouge, une coopération entre Yen Bai et le Val-de-Marne

Au Cameroun

- Avec l'AIMF, 10 forages pour Ngaoundéré

Bassin fleuve Sénégal

- Première revue annuelle du Pepam au Sénégal
- Les migrants mobilisés pour l'eau potable à Darsalam Oulouma au Mali

Objectifs du millénaire

- Coalition eau : un espace alternatif d'échanges

éditorial

En route pour 2008, consacrée « année de l'assainissement »

2007 a vu l'essor des coopérations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement des grandes agglomérations françaises. 2008, année internationale de l'assainissement, sera l'année du développement des initiatives locales portées par les villes moyennes et les syndicats d'eau et d'assainissement. L'information sur la loi Oudin Santini se diffuse de proche en proche et les précisions amenées par la circulaire d'application à l'attention des préfets lèvent les derniers doutes quant à la légitimité des actions à mener.

Plusieurs régions et départements l'ont bien compris et encouragent par des dispositifs divers la concertation locale et la mise en synergie des initiatives lancées sur

leurs territoires. Cette concertation locale et cette union des moyens doit se faire dans le respect des initiatives de tous. Il ne s'agit pas de décourager les volontés locales par une technicité et une complexité grandissante mais bien de faciliter à chacun l'accès aux outils et moyens nécessaires à une plus grande efficacité sur le terrain.

Les mutualisations en cours entre l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Syndicat des eaux d'Île-de-France, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne, celle réalisée pour l'AEP de Diabal au Sénégal avec les moyens mobilisés par les migrants, le conseil général du Finistère et le conseil régional de Bretagne ou celle agissant à

Ngaoundéré au Cameroun, en réunissant la communauté urbaine de Nancy, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'AIMF montrent le chemin qui peut être suivi par d'autres.

Ces rapprochements et ces collaborations pourraient être plus aisés si l'Etat, par l'intermédiaire du MAEE ou de l'AFD, s'engageait à verser un euro en regard de chaque euro mobilisé par les actions citoyennes de coopération décentralisée et non gouvernementale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Cette décision serait un signal fort de la France, qui validerait les engagements pris de doubler l'aide publique au développement. Nous comptons sur la mobilisation de tous en ce sens.

●
Pierre-Marie Grondin

Migrants et solidarité internationale

Les Assises de la solidarité internationale en Bretagne

À l'initiative de la région Bretagne, les 28 et 29 septembre 2007, la ville de Saint-Brieuc accueillait en Côtes d'Armor les 2^e Assises de la Solidarité internationale en Bretagne.

Ce temps de rencontres et d'échanges avait pour fil rouge « la contribution des migrants internationaux aux projets de solidarité internationale et à l'éducation à la citoyenneté mondiale ».

Partenaire de la Région Bretagne, pS-Eau était associé à la préparation de ces journées.

Dans le cadre d'un atelier portant sur l'implication des migrants dans les projets de solidarité internationale, des témoignages d'organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) bretonnes ont mis en évidence bonnes pratiques et difficultés rencontrées en la matière.

L'éclairage apporté par le pS-Eau reposait en particulier sur l'expérience d'animation des cellules relais France des programmes de codéveloppement Mali et Sénégal.

Mais au-delà de cette réflexion autour du thème « Migration et Développement », cette rencontre régionale a été l'occasion de nouveaux échanges sur le thème « Eau et Solidarité Internationale », dans la continuité des réflexions engagées en septembre 2006, lors de la première Université d'été bretonne de l'eau organisée par la Région.

Les débats ont notamment porté sur le bilan de journées départementales d'information sur la loi Oudin Santini et les témoignages d'une communauté de communes et d'un syndicat costarmoricains engagés dans le 1 % solidarité eau. Le témoignage du bureau d'études malien 2AEP, partenaire d'associations de migrants et de collectivités pour la mise en œuvre de projets hydrauliques au Mali, a mis en évidence le lien entre eau et OSIM, et plus largement, souligné les partenariats avec des acteurs locaux reconnus.

La mobilisation de plus de 250 personnes à cette manifestation a confirmé la volonté d'agir des acteurs bretons. La prochaine Université d'été bretonne de l'eau, en 2008, sera l'occasion de poursuivre cette concertation régionale.

Les actes de ces assises seront publiés début 2008 sur :

- www.region-bretagne.fr
- www.bretagne-solidarite-internationale.org

Sommaire

EAU ET ASSAINISSEMENT AU VIETNAM

3. Coopération Yen Bai / Val-de-Marne
Des bords de Seine au fleuve Rouge, gestion de l'eau et environnement

EAU ET ASSAINISSEMENT AU CAMEROUN

7. Hydraulique urbaine
Avec l'AIMF, 10 forages pour 10 quartiers à Ngaoundéré

BASSIN FLEUVE SÉNÉGAL

9. Première revue annuelle du Pepam au Sénégal
Des résultats conformes aux prévisions
11. Codéveloppement Mali
Les migrants de Darsalam Oulouma investis dans l'équipement de leur village

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

12. Groupement d'ONG
Coalition eau : un espace alternatif de travail et de propositions
14. LES INFOS DU PS-EAU

Avis à tous les abonnés

L'équipe d'animation du pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc.

Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez-nous vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à :

pseau@pseau.org

Coopération décentralisée Yen Bai / Val-de-Marne

Des bords de Seine au fleuve Rouge, gestion de l'eau et environnement

Depuis une dizaine d'années, la province de Yen Bai et le département du Val-de-Marne développent une coopération décentralisée active dans le secteur de l'eau. Ce partenariat technique et institutionnel confirme l'importance d'une approche intégrée des problématiques de l'eau potable et des eaux usées, et la nécessaire formation des acteurs à la bonne appréhension des enjeux environnementaux en présence.

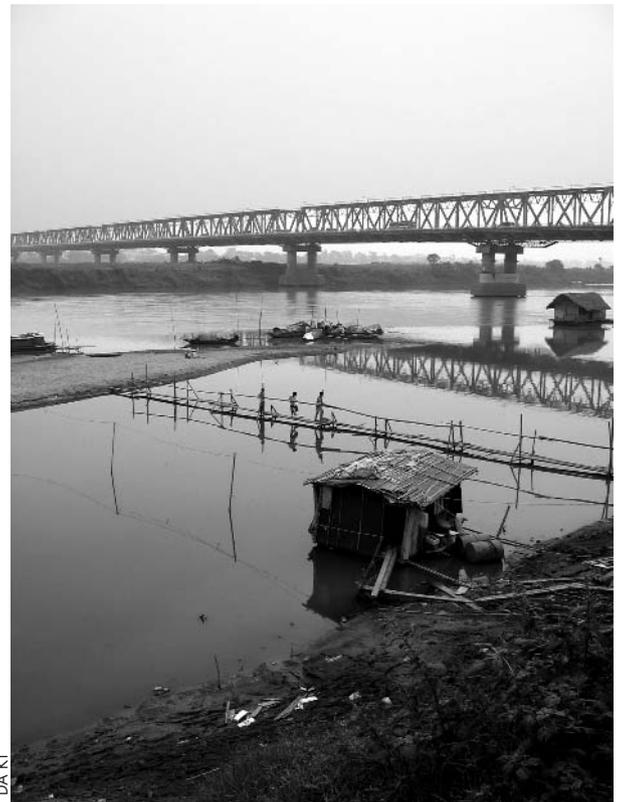
La province de Yen Bai est située au nord du Vietnam, à 183 kilomètres au nord-ouest de Hanoi. La population totale de la province s'élève à 700 000 habitants, répartis sur 7 districts. La ville de Yen Bai compte plus de 80 000 habitants.

A Yen Bai, la question de la qualité de l'eau est au centre de la politique de santé de la province. Comme ailleurs au Vietnam, plusieurs facteurs de pollution des ressources en eau se conjuguent. L'usage de pesticides en agriculture, l'activité industrielle et l'urbanisation croissante, l'absence de traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel, tout cela entraîne une pollution des nappes souterraines, des cours d'eau et des lacs, en premier lieu les eaux du fleuve Rouge, qui traverse la province. Cette situation est à l'origine de nombreuses maladies au sein de la population (hépatites, malaria, goitres, diarrhées, notamment chez les nourrissons).

C'est en 1995 que le conseil général du Val-de-Marne et la pro-

vince de Yen Bai ont débuté leurs relations privilégiées. Une première convention de coopération décentralisée a été adoptée en décembre 1999, sur la base d'un programme d'amélioration des conditions sanitaires des habitants de la province, prévoyant des travaux de rénovation de l'hôpital provincial : alimentation et distribution de l'eau potable, traitement des déchets hospitaliers, mise en place des réseaux de collecte des eaux usées, avec la participation financière du ministère français des Affaires étrangères et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Cette première phase s'est accompagnée de dotation en matériels (réservoirs, containers, transformateur, groupe électrogène, etc.) et de formations dans le domaine de l'hygiène et du traitement des déchets. Ce programme aboutit en 2003 à la mise en service d'une station d'épuration – la première installation de ce type dans les provinces rurales du Nord Vietnam – et d'un incinérateur pour le traitement des déchets hospitaliers.



DA KT

A Yen Bai, la question de la qualité de l'eau est au centre de la politique de santé de la province.

PARTENAIRES SOLLICITES POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Ministère des Affaires étrangères et européennes :	12 500 €
Le Syndicat intercommunal pour l'assainissement de l'agglomération parisienne :	75 000 €
L'Agence de l'eau Seine-Normandie :	90 000 €
Conseil général du Val-de-Marne :	252 000 €
Comité populaire de la province de Yen Bai :	
Comité populaire du district de Van Yen, Comités populaires des communes de An Thinh et Yen Phu, Centre provincial de prévention de la santé et son laboratoire	48 000 €
Coût total du projet :	477 500 €

A partir de 2001, un projet européen, Asia Urbs, a permis aux deux collectivités partenaires d'élargir leurs activités de coopération à toute la province, avec l'objectif d'améliorer les conditions sanitaires à travers les domaines de l'eau, de la santé et de l'environnement. Ce projet a permis de doter cinq hôpitaux et dispensaires en installations de potabilisation de l'eau, d'assainissement et de traitement des déchets.

Au terme de ces actions, qui ont concerné au total 6 structures de santé de la province, la démarche de coopération décentralisée entre le conseil général du Val-de-Marne et le Comité populaire de la province de Yen Bai est parvenue à un niveau avancé de réalisation des projets. Les deux collectivités ont donc conduit une évaluation globale de leur partenariat de coopération, et ont adopté au mois de mai 2006 une nouvelle convention-cadre de coopération décentralisée (2006-2009), dans une double perspective de renforcement de l'expérience acquise dans les domaines de l'eau, de la santé et de l'environnement, et de diversification des thématiques de coopération.

Dans le cadre de ce partenariat renouvelé le projet «adduction d'eau potable, assainissement et

appui institutionnel à la gestion du service de l'eau» a été conçu. Il a été proposé par la collectivité vietnamienne sur la base de deux orientations : satisfaire d'une part, un besoin élémentaire d'approvisionnement en eau potable et conduire ainsi à une amélioration des revenus et des conditions de vie sanitaire et sociale des habitants ; accompagner d'autre part, la montée en compétence et en responsabilité des cadres vietnamiens issus des services provinciaux et des entreprises locales, dans leur capacité à réaliser et à gérer des infrastructures importantes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Mettre en place des politiques publiques à l'échelle de la province

Prévu pour une durée d'un an, le volet «eau-assainissement-environnement» prévoit différentes actions :

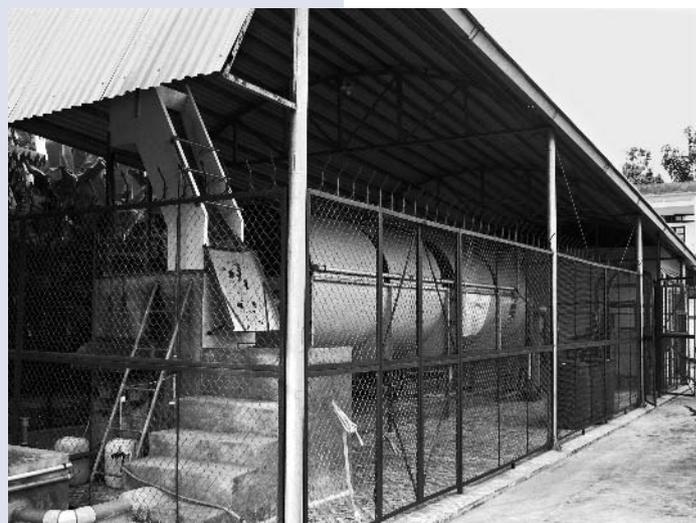
- Un premier objectif vise la réalisation d'infrastructures de captage, de potabilisation, et de distribution de l'eau potable dans les communes de An Thinh (2200 bénéficiaires) et Yen Phu pour (2500 bénéficiaires). Ce projet vise à améliorer les conditions sani-

taires et un meilleur développement socioéconomique des populations. Dans les deux localités, le besoin journalier en eau est estimé à 100 litres/jour/habitant.

Le prix de l'eau a été établi à partir de consultations menées auprès des populations des deux communes pendant la phase d'élaboration des projets de faisabilité. L'évaluation de la «capacité des bénéficiaires à payer l'eau» a permis d'établir un tarif à 1500 VND par m³ (0,07 €), soit moins de la moitié du tarif appliqué pour le réseau de la ville de Yen Bai. Sur la base de ce tarif, les populations

tien des systèmes d'assainissement, et pour une troisième part, à la constitution d'une réserve budgétaire en vue de réaliser ultérieurement des extensions de réseaux.

- Un deuxième objectif vise la réalisation d'infrastructures d'assainissement des principaux bâtiments publics de la commune de An Thinh, pour améliorer l'hygiène et les conditions sanitaires à proximité des points d'eau collectifs et ainsi diminuer les facteurs locaux de pollution du milieu naturel, contribuer à préserver durablement la ressource en eau et améliorer durablement la santé publique.



Station d'épuration de l'hôpital de Yen Bai.

souhaitant bénéficier de ce service ont donc fait l'objet d'une inscription formelle de manière à comptabiliser le nombre total de bénéficiaires et finaliser la configuration définitive du réseau. Au-delà des charges induites, le plan de financement type pendant une année d'exploitation pour chacune des deux installations d'adduction prévoit un excédent qui sera dédié pour une première part à la réparation des pannes importantes, pour une deuxième part à l'entre-

Les principaux bâtiments publics – un dispensaire, une école maternelle et primaire, un collège et un lycée – situés en zone centrale de la commune seront raccordés par un réseau de collecte et de transport des effluents à un système de traitement des eaux usées de type massif d'épandage filtrant sur sable et drainé en fond de massif étanche. Après traitement, les eaux épurées seront rejetées dans le milieu naturel. Les eaux usées produites par chaque bâtiment public seront préalablement

liquéfiées et prétraitées sur place dans une "fosse toutes eaux" étanche. Des sanitaires seront créés dans l'école, le collège et le lycée et disposeront de points de distribution d'eau potable. Les solutions techniques retenues sont conformes aux normes européennes et vietnamiennes en matière d'assainissement semi-collectif autonome. Ces solutions de traitement des eaux usées ont déjà été développées par le Conseil général et le Comité populaire sur des sites pilotes à l'occasion du programme Asia Urbs.

Les solutions techniques retenues en matière d'adduction d'eau potable comme pour l'assainissement sont déjà opérationnelles dans la province. Le nouveau projet bénéficie donc d'expérience et de savoir-faire acquis dans le cadre de projets antérieurs de coopération décentralisée.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE ET LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le Conseil général du Val-de-Marne met en œuvre des actions de coopération décentralisée avec différentes collectivités à travers le monde : la commune de Jucuaran et les départements de Usulután et Ahuachapán au Salvador, les villes de Jénine, Qalqilya et Tulkarem dans les Territoires palestiniens, la province de Yen Bai au Vietnam, la commune urbaine de Zinder au Niger, et la ville de Johannesburg en Afrique du Sud.

Dans leur ensemble, ces coopérations portent principalement sur les questions de l'eau, de l'hygiène et de la santé, l'éducation et la petite enfance, la culture et le patrimoine, et le développement rural.

www.cg94.fr/international

- Un troisième objectif concerne la mise en œuvre d'un programme d'appui institutionnel à la maîtrise d'ouvrage, ainsi qu'à l'organisation et à la gestion du service de l'eau à travers des formations de cadres et des échanges de compétences.

En parallèle à ces trois objectifs, il s'agira d'intégrer les infrastructures de l'eau et de l'assainissement liées au projet ou présentes sur le territoire de la province dans une démarche de développement

global, durable et maîtrisé par l'ensemble des acteurs concernés : usagers, acteurs publics et privés intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Il s'agira également d'améliorer les capacités des cadres vietnamiens issus des services provinciaux et des entreprises locales à réaliser et à gérer des infrastructures importantes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. A ainsi été proposée la mise en place d'un plan global de renforcement des capacités de réalisation et de gestion des infrastructures eau et assainissement. Ce plan comprend trois volets principaux :

- une assistance technique fournie par le conseil général du Val-de-Marne à la collectivité et aux cadres vietnamiens concernés par la maîtrise d'ouvrage déléguée ou par la maîtrise d'œuvre locale du

projet. Cet accompagnement se déroulera pendant la phase de conception technique du projet ainsi que pendant la phase des travaux. Au terme des douze mois prévus pour la réalisation du projet, à partir de l'entrée en fonction des installations, ce dispositif se prolongera dans le cadre des actions régulières de coopération décentralisée ;

- un dispositif de formation et de conseil auprès des agents d'exploitation et des cadres locaux chargés

Un des objectifs concerne l'appui institutionnel à la maîtrise d'ouvrage, ainsi qu'à l'organisation et à la gestion du service de l'eau à travers la formation de cadres et les échanges de compétences.



DA KT

du suivi du projet : membres des comités d'exploitation et d'entretien issus des deux communes, membres des comités populaires des deux communes, membres du comité de gestion des projets du district, et éventuellement des autres opérateurs techniques locaux. Ce dispositif est tout particulièrement dédié à la mise en place durable du service de proximité de l'eau dans les deux communes et à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exploitation permanente des infrastructures : entretien courant et préventif/maintenance/ renouvellement ; gestion technique ; gestion administrative ; gestion financière ;

- un dispositif de sensibilisation à l'hygiène, aux usages de l'eau et à l'environnement à destination des populations des deux communes. Ce dispositif est élaboré par la collectivité vietnamienne partenaire en lien avec les agents d'exploitation, les cadres locaux chargés du suivi du projet ainsi que les personnels affectés aux bâtiments publics (groupes scolaires, dispensaires) présents sur les deux communes.

Cette double approche développement des infrastructures et

appui institutionnel met en relief la complémentarité des actions proposées dans le cadre du projet. Ainsi, la démarche défendue est à vocation structurante pour accompagner de façon globale le développement institutionnel de la province de Yen Bai, tant du point de vue des compétences, que de celui des capacités à fournir des services de proximité de qualité.

Synergie et complémentarité des actions avec d'autres projets

La complémentarité de ce projet avec l'action de coopération française au Vietnam s'exprime à travers trois domaines prioritaires de son intervention :

- le développement des infrastructures. Le projet concerne particulièrement le secteur de l'eau et de l'environnement où les besoins du Vietnam demeurent importants en terme de réalisation et de capacité de gestion des infrastructures dans le domaine de l'eau potable et des eaux usées ;



DA KI

Les réseaux de distribution finalisés devraient alimenter 2200 bénéficiaires à An Thinh et 2500 bénéficiaires à Yen Phu.

2 500 habitants. La gestion est menée sous forme de coopérative municipale avec l'emploi de deux agents d'exploitation. Le coût du projet s'est élevé à 70 000 euros, financés par l'Etat vietnamien, le Comité populaire de la province, la coopérative municipale, avec le soutien de l'Unicef.

Enfin, le département du Val-de-Marne détient une expérience de collaboration avec le laboratoire du Centre provincial de prévention de la santé, élément majeur du dispositif de prévention et de protection de la santé publique au niveau de la province. Un travail est effectué depuis plusieurs années avec celui-ci pour développer ses compétences dans les domaines de l'eau potable et des eaux usées (fourniture de matériel d'analyse, de produits consommables, formation des personnels in-situ, accueil de stagiaires en France au Laboratoire des eaux du Val-de-Marne, etc.).

Des bords de la Seine aux rives du fleuve Rouge, la démarche engagée, prend appui sur une expérience significative des autorités et des entreprises présentes sur le territoire de la province vietnamienne. Elle permettra également de capitaliser, de valoriser et de renforcer l'ensemble des savoir-faire acquis par les partenaires vietnamiens dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

- le développement rural. Du fait de l'amélioration escomptée de la gestion de la ressource en eau, le projet doit permettre une amélioration des conditions sanitaires et sociales de la population concernée. Il contribuera également à développer l'économie rurale dans le district par une amélioration de l'activité agricole et d'élevage ;

- la formation des ressources humaines. Sur la base de l'expertise du Val-de-Marne, le projet est orienté autour d'un axe de renforcement des compétences des cadres des acteurs publics et privés

provinciaux appelant une montée en responsabilité des partenaires vietnamiens. Cet axe inscrit le projet en parfaite cohérence, d'une part, avec les politiques publiques menées par les différents niveaux d'autorité administrative de la province, et d'autre part, en tenant compte des capacités techniques des acteurs privés : entreprises de travaux, fournisseurs et bureaux d'études.

Le projet s'inscrit également dans la continuité d'une politique de développement des infrastructures de l'eau et de l'assainisse-

ment dans la province. Outre les projets de coopération évoqués précédemment concernant les structures de santé, des projets similaires d'adduction d'eau ont déjà été conduits par le Comité populaire de la province. Ainsi, dans la commune de Tân Thinh, située dans le district de Van Chan, la collectivité vietnamienne a mis en service en 2005 une unité de potabilisation par système gravitaire et par filtration rapide d'une capacité de 20 m³/h. Le réseau de distribution s'étend sur 4 km alimentant 700 foyers, soit près de

Contact

Daniel Alarçon
Conseil général du Val-de-Marne -
Direction des Affaires européennes
et des Relations internationales
T. 01 43 99 72 16
• daniel.alarcon@cg94.fr
• www.cg94.fr/international

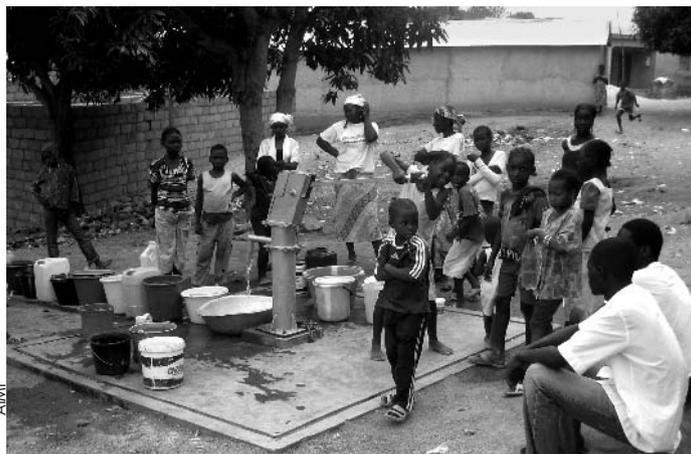
Hydraulique urbaine

Avec l'AIMF, 10 forages pour 10 quartiers à Ngaoundéré

Accéder à une meilleure maîtrise de son développement socio-économique est l'enjeu des actions de développement urbain conjointement mises en place par les villes membres et l'AIMF (Association internationale des maires francophones). Le projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les quartiers périphériques pas ou mal desservis de Ngaoundéré en apporte une illustration concrète.

Chef-lieu de la province de l'Adamaoua, la commune urbaine de Ngaoundéré compte près de 262 000 habitants. La ville a connu ses dernières années une croissance démographique et urbaine soutenues alors que le réseau en alimentation en eau a très peu évolué depuis sa réalisation en 1975. Des extensions ont bien été réalisées, notamment vers l'université et de nouveaux quartiers, mais la capacité de production stagne. Il en résulte une forte insatisfaction des populations.

La Société nationale des eau du Cameroun (SNEC) assure la distribution de l'eau à environ 2700 abonnés, ce qui représente un taux de desserte par le réseau d'environ 40 %. Toutes les bornes-fontaines municipales, soit 122, sont hors service. Le réseau de distribution, essentiellement réparti en centre ville, est donc sous-dimensionné au regard des besoins. L'abandon de l'exploitation est un facteur aggravant pour les habitants non raccordés qui sont contraint à pourvoir à leurs besoins en puisant dans les



5 000 habitants des quartiers périphériques de Ngaoundéré bénéficient désormais d'un accès pérenne à l'eau potable.

marigots ou en achetant de l'eau à des revendeurs, ce qui renchérit le coût de la distribution. Face à cette situation marquée par de forte disparité socio spatiale, les populations ont diversifié leur stratégie d'approvisionnement à travers la construction de puits modernes et de forages, financés notamment par l'Union européenne à travers le Programme d'appui aux capacités décentralisée de développement

urbain (PACDDU)¹. Après avoir conduit plusieurs projets d'équipements de services publics urbains (construction d'un abattoir et de son parc à bovins) et assuré des formations de cadres municipaux

Cf. Populations et pouvoirs locaux se mobilisent pour alimenter en eau un quartier excentré, L'apport du PACDDU aux organisations de la société civile, Yves Koudjou, Lettre du pS-Eau n° 48, juin 2005

avec l'appui de l'AIMF dont elle est membre, la municipalité de Ngaoundéré a en 2006 sollicité le concours technique et financier de l'Association internationale des maires francophones pour un projet d'eau potable. Il s'agissait de trouver une solution concrète pour améliorer durablement l'accès à l'eau potable dans des quartiers périphériques, pas ou mal desservis.

Le projet s'inscrivait dans le plan de développement de la commune élaboré par la municipalité avec les comités de développement de chaque quartier. La municipalité a préalablement financé l'étude d'avant projet sommaire réalisée

FINANCEMENT DU PROJET

Ville de Ngaoundéré	34 000 €
Communauté urbaine de Nancy :	18 000 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	50 000 €
AIMF :	68 000 €
Total	170 000 €

par la société locale GEOFOR.

Les bornes-fontaines étant à la fois concentrées dans les quartiers centraux et si dégradées que leur réhabilitation n'a pas été envisagée. Les contraintes rencontrées par la SNEC au niveau de la production rendaient par ailleurs l'option technique de la réhabilitation peu adaptée à la volonté de desservir un grand nombre d'habitants.

Dix forages pour dix quartiers

Le choix s'est donc porté sur la réalisation de forages dans dix quartiers. Les quartiers bénéficiaires ont été sélectionnés par la municipalité, sur la base de critères de difficultés d'accès à l'eau, de disponibilité de terrains, des besoins exprimés par les populations à travers les comités de développement et des résultats de prospection géo-

physique. Des forages ont donc ainsi été implantés à proximité du grand marché, près de l'école publique de Der al Salam et dans le lycée professionnel.

En parallèle à la partie technique du projet (réalisation et équipement de forages par l'entreprise CGC CAM) une part importante de l'action a été consacrée à la mise en place de structures de gestion et à la formation et sensibilisation des différents acteurs et usagers afin d'en assurer la pérennité.

Trois personnes ont été formées par l'entreprise et l'Ong Aquassistance afin d'aider la municipalité et les comités de gestion des points d'eau créés dans chaque quartier à l'occasion du projet : il s'agit d'un enseignant du lycée, d'un soudeur et d'un mécanicien qui pourront utiliser l'outillage du lycée pour confectionner des pièces de rechange dans le cadre de l'entre-



Les 10 forages réalisés, d'une profondeur de 47 et 60 m et d'un débit de 0,7 à 1 m³/heure, ont été équipés de pompes manuelles INDIA et de protections anti-bourbier.

tien des matériels. Le lycée technique joue ainsi le rôle important de pôle d'appui local à la maintenance des pompes. Parallèlement, comme le lycée souhaitait, avec l'aide de l'association Eau Lambda, créer un module de formation d'artisans réparateurs en hydraulique, le projet a pris en charge le financement de matériels d'apprentissage (pompe et divers appareils hydrauliques).

Des résultats probants

Le dispositif ainsi mis en place enregistre des résultats réels :

- suppression du portage de l'eau pour les femmes. Celles-ci participent désormais aux comités de gestion des points d'eau qui ont été créés pour chaque forage par les comités de développement des quartiers. Les membres de ces comités de gestion ont reçu une formation à l'entretien et à l'hygiène par la municipalité et l'entreprise assistées par Aquassistance et Eau Lambda ;
- plus de disponibilité des jeunes filles pour se rendre à l'école ;
- diminution escomptée des maladies hydriques et augmentation des

revenus des ménages du fait de la diminution des dépenses consacrées à l'achat de médicaments et du coût de l'eau par rapport à l'achat au secteur privé informel ;

- le temps passé à aller s'approvisionner à plusieurs kilomètres peut être utilisé pour réaliser des activités sources de revenus ;
- création de 10 emplois permanents de fontainiers, formés à la gestion des bornes-fontaines (des femmes font également partie des comités de gestion des bornes) ;
- utilisation des compétences locales : les analyses de l'eau en cours de travaux ont été réalisées par l'université de Ngaoundéré et un contrat de suivi de la qualité a été passé avec elle par la Mairie ;
- la facturation a été déterminée au cours de réunions organisées par la Mairie avec les usagers. Le maire a ensuite établi un règlement des eaux.

Contacts

- Jean-Pierre David (AIMF)
jp.david@aimf.asso.fr
- Services techniques de Ngaoundéré
cu_ndere@yahoo.fr

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES

Opérateur de la Francophonie pour la coopération décentralisée, l'AIMF, présidée par le maire de Paris Bertrand Delanoë, est un réseau de villes et d'associations de villes au service du développement des collectivités locales.

Elle concourt à une meilleure gestion des municipalités en favorisant les échanges d'expériences et en finançant des projets concrets qui mobilisent son réseau d'experts. Ceux-ci concernent notamment l'alimentation en eau ou l'assainissement de quartiers, et les actions qui, plus généralement, améliorent le cadre de vie des habitants. Depuis 2005, près de 15 projets d'eau et d'assainissement ont été soutenus.

Par le biais de ses programmes d'appui à la bonne gouvernance, avec son expertise et la réalisation d'outils adaptés, l'AIMF contribue également à la diffusion des connaissances et des savoir-faire en matière de gestion municipale.

Par ailleurs, à la suite des graves inondations qui ont récemment frappé le Vietnam et le Sahel, l'AIMF a mobilisé son fonds d'urgence pour venir en aide aux populations. Une aide exceptionnelle a déjà été accordée aux villes de Kaédi et Rosso en Mauritanie, de Bandiagara au Mali. Cette aide permettra d'apporter un soutien direct aux populations en leur fournissant notamment des couvertures et des moustiquaires, et en donnant aux mairies les moyens de réaliser des travaux d'urgence contre les inondations.

Contact

Association internationale des maires francophones (AIMF)
9, rue des Halles 75001 Paris • www.aimf.asso.fr

Des résultats conformes aux prévisions

La première revue annuelle du Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire (Pepam)¹ s'est tenue en juin dernier au Sénégal. Cette revue, désormais inscrite dans l'agenda et le mécanisme de pilotage du Pepam, a réuni plus de 300 participants représentant tous les acteurs parties prenantes du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Tour d'horizon chiffré et recommandations.



Guillaume Aubourg

Les travaux du Pepam, qui se sont tenus du 26 au 28 juin 2007 à Dakar, ont été introduits par dix présentations qui ont permis d'exposer la situation des financements, le bilan des réalisations de chaque sous-secteur au cours des deux dernières années, les résultats obtenus en termes de taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et enfin, l'avancement des activités prévues dans le cadre unifié des interventions.

En ce qui concerne les financements, une mobilisation effective d'environ 259 milliards FCFA a pu être réalisée sur un total prévisionnel de 515 milliards pour la période 2005-2015, ce qui représente un taux de mobilisation global de 50,3 %. Il est toutefois à noter que si les ressources mobilisées en faveur du secteur de l'hydraulique urbaine et de l'hydraulique rurale sont en ligne avec les attentes,

elles sont très insuffisantes pour ce qui concerne l'assainissement, en particulier l'assainissement rural, ce qui pourrait compromettre la réalisation des OMD.

Pour l'hydraulique urbaine, le taux d'accès global fin 2006 est de 98 %, dont 76 % pour les branchements particuliers. Ce résultat place le sous-secteur en avance sur les projections du Pepam.

Pour l'hydraulique rurale, le taux d'accès est passé de 64 % en 2004 à 69 % fin 2006, ce qui se traduit par l'accès à l'eau potable de près de 500 000 personnes supplémentaires en milieu rural. Ce résultat, qui permet de maintenir le sous-secteur sur le chemin des OMD, est dû à l'addition des efforts de la direction de l'Hydraulique (DHR), de la direction de l'Exploitation et de la maintenance (DEM), des autres projets gouvernementaux, des ONG et de la coopération décentralisée. Ce résultat aurait cependant été meilleur si certains projets majeurs de la DHR n'avaient pas connu de difficultés de mise en oeuvre. Pour

¹ Cf. *Programme national d'eau potable et d'assainissement du millénaire (Pepam 2005-2015) au Sénégal, Quelles contributions des acteurs français de coopération non gouvernementale ?* lettre pS-Eau n° 50 déc. 2005

INITIATIVES DE CODÉVELOPPEMENT AU SÉNÉGAL

Le projet Initiatives de codéveloppement Sénégal (2005-2008) est un dispositif de coopération bilatérale destiné à accompagner la mobilisation des ressortissants sénégalais.

La première revue annuelle du Pepam a mis en exergue la participation active du secteur associatif dans la mobilisation autour des Objectifs du millénaire pour l'eau, notamment en zone rurale. Le rôle des associations de migrants est régulièrement souligné, notamment sur la zone du fleuve Sénégal. Mis en place en 2005, de façon simultanée avec le lancement du Pepam, le dispositif de coopération bilatérale franco-sénégalais *Initiatives de codéveloppement* a permis de soutenir financièrement et de valoriser des projets et partenariats multiacteurs développés par les migrants sénégalais.

Cinq projets hydrauliques* ont ainsi été soutenus en deux ans pour 400 millions de Fcfa :

- AEP intervillageoise de Soringho : migrants de Soringho, Ville de Paris, Etat sénégalais, communauté rurale d'Ouro Sidy ;
- AEP de Diabal : migrants, conseil général du Finistère, conseil régional de Bretagne ;
- AEP de Sadel (extension réseau et renforcement gestion) : migrants, Aquassistance, conseil régional Ile de France ;
- Réhabilitation extension AEP de Bokidiawé : migrants, Etat sénégalais ;
- AEP Louguéré Wandé : migrants, ONG Aquadev.

D'autres projets sont actuellement en instruction ou en préparation.

Contact

Initiatives de codéveloppement
www.codev.gouv.sn

* Les descriptifs des projets sont consultables sur www.pseau.org/outils/actions



Guillaume Aubourg

Une des bornes-fontaines du réseau réhabilité de Bokidiawé

l'assainissement urbain, le taux d'accès fin 2006 est de 62 %, au-dessus de l'objectif intermédiaire attendu de 59 %. Le taux de traitement des eaux usées est passé de 19 à 30,7 %, ce qui est conforme aux objectifs.

Pour l'assainissement rural, le taux d'accès, qui était de 17 % en 2004, n'a pas significativement évolué en raison du faible nombre de réalisations entre 2005 et 2006.

Les autres instruments du cadre unifié d'intervention (portail internet, plan local d'hydraulique et d'assainissement, manuels des projets, système de suivi-évaluation) ont été mis en place et leur déploiement est engagé. Il est à noter que la préparation de la présente revue s'est largement appuyée sur les données fournies par le système de suivi évaluation.

Recommandations

Pour l'hydraulique rurale

1. Accélérer la réalisation des investissements majeurs en cours.
2. Prendre les mesures permettant de réduire les déséquilibres régionaux au niveau du taux d'accès à l'eau potable.
3. Définir des programmes d'investissements spécifiques pour l'amélioration de la qualité de l'eau, notamment la défluoration, permettant d'appliquer à grande échelle les résultats des recherches en cours.
4. Veiller au respect du calendrier de transfert de la maintenance des forages ruraux au secteur privé, notamment pour la zone Centre prévu en 2008.

Pour l'assainissement rural

1. Identifier et mettre en place les mécanismes financiers permettant d'apporter à l'Office national de l'assainissement du Sénégal les recettes pérennes nécessaires à l'équilibre de l'exploitation des ins-

tallations d'assainissement, aussi bien des eaux usées que des eaux pluviales.

2. Finaliser le contrat de performances Etat – ONAS.

Pour la gestion des ressources en eau

1. Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau.
2. Accélérer la mise en place de la structure de gestion du lac de Guiers et du projet d'alimentation en eau potable des populations riveraines du lac.

Pour le cadre unifié des interventions

1. Mobiliser les ressources pour que chaque communauté rurale dispose de son Plan local d'hydraulique et d'assainissement au plus tard fin 2009, et rendre le PLHA opérationnel comme outil de pilotage partagé par la communauté rurale, les services déconcentrés et tous les autres acteurs.
2. Renforcer les performances du système de suivi-évaluation notamment à travers la mise en place de plateformes régionales et la réalisation des enquêtes nationales nécessaires au suivi de certains indicateurs d'accès (taux d'accès à l'assainissement individuel et consommations spécifiques d'eau).
3. Intensifier la promotion et la vulgarisation des instruments du Pepam, notamment les manuels des projets et le système de suivi-évaluation, au niveau régional et national.
4. Poursuivre les actions d'appui aux ONG et aux acteurs de la coopération non gouvernementale afin que leurs interventions puissent être coordonnées, reconnues et comptabilisées dans la progression des taux d'accès.

Contact

Amadou Diallo
Unité de coordination du PEPAM
ahmad_diallo@yahoo.fr
www.pepam.gouv.sn

Les migrants de Darsalam Oulouma, investis dans l'équipement de leur village

Depuis 2003, le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) Codéveloppement Mali, dispositif bilatéral franco-malien, a soutenu et accompagné cinq projets d'adduction d'eau potable initiés par des migrants : mini adductions, réhabilitation et extension de réseaux d'AEP existants. Exemple d'une initiative en région de Kayes.



C'est grâce aux migrants en France de l'Association des ressortissants pour le développement de Darsalam Oulouma (ARDDO), que les habitants de ce village disposent désormais d'un réseau hydraulique de 4 km, qui dessert une borne-fontaine où ils peuvent s'approvisionner en eau potable.

ARDDO

Darsalam Oulouma est un village malien de près de 1000 habitants situés à 35 km au sud de Kayes dans la commune de Sadiola.

Comme de nombreux villages de la région, Darsalam Oulouma connaît depuis de nombreuses années une forte émigration vers l'Europe, principalement en France où l'on dénombre plus de 200 ressortissants regroupés depuis 1994 au sein de l'Association des ressortissants

pour le développement de Darsalam Oulouma (ARDDO). C'est à son initiative, et agissant pour le compte de la commune, que l'on doit la réalisation en 2005 d'un mini système d'adduction d'eau potable dans le village. Ce projet, dont le montant total s'élève à 52 000 €, a permis l'installation d'un réseau hydraulique de trois kilomètres. Une borne-fontaine, placée au cœur des habitations et équipée de 4 robinets, remplacent

désormais la pompe manuelle du forage situé à la périphérie du village. Le système fonctionne grâce à un groupe électrogène et un réservoir métallique de 30 m³ offrant un accès permanent à l'eau. Le fût de 200 litres coûte actuellement 100 FCFA.

La mise en œuvre de ce projet est l'aboutissement d'un véritable travail de concertation et de mise en commun des moyens et des compétences de structures maliennes et françaises :

- au Mali, l'Association villageoise pour le développement de Darsalam Oulouma a contribué financièrement au projet. La direction régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie de Kayes a apporté un appui conseil et le bureau d'études 2AEP a assuré des mesures d'accompagnement en gestion ;

- en France, l'ARDDO a collecté auprès de ses membres une somme supérieure à 15 % du montant total du projet et mobilisé Best Water Technology (BWT), une société privée de traitement de l'eau qui a réalisé l'étude topographique et accordé à l'association une subvention de 16 000 € pour l'achat et l'acheminement d'équipements hydrauliques divers ;

- la FSP Codéveloppement Mali a financé l'action à hauteur de 25 000 €.

Ce projet est un exemple représentatif de l'outil de coopération FSP Codéveloppement Mali dont l'objectif est de soutenir l'implication des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine et de favoriser la mobilisation à la fois technique et financière d'acteurs du Nord et du Sud ●

Contacts

- Agence générale d'expertise pour le développement (AGED Kayes)
Kassé Sakho
kasse.sakho@aged-kayes.com

- Programme Solidarité-Eau
Gilles Cressan
cressan@pseau.org

Coalition Eau : un espace alternatif de travail et de propositions

Nouvel acteur sur la scène française de l'eau, la Coalition Eau est un groupement d'ONG mobilisées en France et à l'international pour concrétiser l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous. Elle a pour objectifs de mieux faire entendre la voix du secteur associatif et de la société civile dans les débats institutionnels et publics et de constituer un espace de travail collectif et d'échanges renforcés entre associations françaises actives sur le secteur de l'accès à l'eau et l'assainissement.

Une petite dizaine de structures travaillent de façon régulière et suivie depuis plusieurs années, pour proposer des avancées constructives notamment lors du G8 d'Evian en 2003, de la Commission du développement durable de l'ONU en 2005 puis des forums officiel et alternatif de Mexico en 2006. Ces mobilisations ont confirmé le besoin et l'utilité d'approfondir les échanges de façon continue entre ONG et de mieux valoriser cette expertise alternative.

C'est donc après le Forum mondial de l'eau de Mexico, en mars

2006, qu'est née l'idée de créer une coalition dotée d'une coordination permanente.

Un peu plus d'une année plus tard, ce projet prend forme, grâce notamment au soutien consenti par les agences et pouvoirs publics (MEDAD, MAEE, AFD), qui voient aussi dans la Coalition un moyen de faciliter des dialogues avec les acteurs associatifs du secteur.

La Coalition entend contribuer à une meilleure circulation des informations pour plus d'échanges et une meilleure prise en compte des voix de la société civile, mais n'a

pas la prétention d'être un porte-parole associatif unique sur les questions de l'eau.

C'est pourquoi elle veillera à développer des échanges réguliers avec des associations non-membres impliquées sur les questions de l'eau et encouragera les pouvoirs publics à communiquer avec les associations, de façon large, au-delà de la Coalition.

La Coalition veillera sur les efforts fournis par la France, l'Europe et les organismes internationaux pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement¹, alertera sur les défaillances de l'aide, dénoncera les incohérences, l'inactivité ou les abus, partagera son expertise pour une aide plus efficace et relayera auprès du

public, des médias et des décideurs, les voix d'acteurs de la société civile.

Afin d'exprimer leurs avis, de coordonner leurs actions, d'agir de façon continue sur le long terme et d'obtenir de véritables résultats, les ONG à l'origine de la Coalition ont jugé nécessaire de lui faire jouer un rôle de veille et de force de proposition, pour :

- nourrir un vrai débat sur les enjeux autour de l'eau ;
- mettre à l'épreuve des faits les engagements des acteurs de l'eau ;
- relayer les voix et positions d'acteurs indépendants des pouvoirs publics et dénués d'intérêts privés ;
- développer une analyse libre et indépendante ;
- valoriser et mutualiser l'expertise et la connaissance de terrain des associations (membres et non membres de la coalition) et des réseaux internationaux ;
- identifier, échanger et faire connaître des expériences réussies ;
- améliorer l'information et l'im-

¹ La Coalition se concentre plus spécifiquement sur la cible de l'objectif 7, à savoir « réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base ».

DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A l'heure actuelle, la Coalition compte parmi ses membres des associations de solidarité internationale ou de protection de l'environnement, telles que Acad, Adede, Avsf, Ccfd, Crid, 4D, East, Eau Vive, France Libertés, Greencross France, Gred, Gret, Helen Keller International, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, WWF - France.



Guillaume Aubourg

plication de nos concitoyens **Des orientations prioritaires**

Dans cette perspective, la Coalition s'est réunie autour d'un certain nombre de valeurs et d'objectifs partagés : comment faire en sorte que le service public de l'eau permette un accès pour tous ? comment s'assurer que les acteurs locaux soient bien au centre des décisions et des programmes qui les concernent ? comment faire en sorte que les financements pour l'eau soient à la hauteur de l'enjeu, tant en termes d'efficacité qu'en termes de volume ? comment préserver les ressources en eau (qualité et disponibilité) ?

Dans une perspective de mutualisation des compétences et de renforcement des savoir-faire, la Coalition souhaite s'ouvrir à d'autres acteurs, notamment des associations de consommateurs et des associations françaises d'usagers, des associations nationales actives sur la protection de la ressource en France, et des organisations humanitaires.

Cela permettrait d'enrichir les approches et propositions en matière de qualité du service et de prise en compte des demandes

exprimées par les usagers, de mobiliser plus efficacement sur la protection de la ressource en France, et de mieux refléter les problématiques propres aux situations de l'intervention humanitaire d'urgence.

Enfin, un des objectifs est aussi de tisser des liens solides avec les réseaux associatifs internationaux, à l'échelle européenne, en Afrique ou encore en Amérique latine... et permettre ainsi à la Coalition de rester à l'écoute des constats, expériences ou demandes venant d'ailleurs, et surtout de pays où l'accès à l'eau pose des difficultés, pour mieux relayer ici des considérations effectivement ancrées au plan « local ».

A l'heure où les slogans internationaux soulignent l'importance du « local » dans l'amélioration de l'accès à l'eau, la Coalition Eau pense avoir un avantage comparatif indéniable: celui d'une plus grande proximité au terrain et à ses acteurs. Elle fera en sorte d'être entendue !

Contact

Majda Bouchanine, Coalition Eau
4, rue Victor Beausse 93100 Montreuil
• mbouchanine@coalition-eau.org
• www.coalition-eau.org

EN ROUTE VERS LE 5^e FORUM MONDIAL DE L'EAU

La première annonce du 5^e Forum mondial de l'eau est désormais disponible sur le site internet du 5^e Forum ainsi que sur celui du Conseil mondial de l'eau :

www.worldwaterforum5.org
www.worldwatercouncil.org

Un texte de présentation est ainsi téléchargeable. Un résumé en une page disponible en français permet un premier aperçu général.

LANCEMENT OFFICIEL DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT

Le lancement mondial de l'Année internationale de l'assainissement 2008 se déroulera le 21 novembre prochain au siège des Nations unies à New York. L'événement comprendra la divulgation du logo de l'Année, la diffusion de la campagne d'intérêt public et la présentation d'une publication des Nations unies sur l'assainissement.

Cette année a pour objectif d'accroître la prise de conscience et d'accélérer les progrès afin d'atteindre la cible des Objectifs du millénaire pour le développement visant à réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de la population n'ayant pas accès à un assainissement de base.

<http://esa.un.org/iys>

INFO PUBLICATIONS

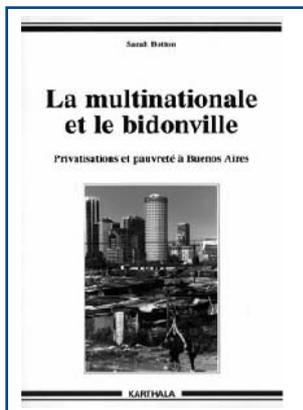
La multinationale et le bidonville – privatisation et pauvreté à Buenos Aires

Sarah Botton, Karthala, collection Hommes et Sociétés, Paris 2007, 476 p. 29 €

Avec la mise en œuvre d'une politique d'inspiration libérale au début des années 90, l'Argentine a été présentée comme le bon élève des institutions financières internationales. C'est à cette époque que les services publics urbains ont été privatisés. L'euphorie de ces années a suscité l'intérêt des grands groupes internationaux.

L'agglomération de Buenos Aires a elle seule représentait d'importantes opportunités de marché. D'abord en raison de la dimension des concessions Aguas Argentinas (la plus grande concession d'eau et d'assainissement du monde), ensuite en raison de l'importance de la classe moyenne argentine, réputée solvable, enfin, en raison du contexte monétaire. De nombreuses sociétés françaises dont EDF, France Télécom et Suez, objets de la présente étude, se sont installées sur place. Dans ce document, Sarah Botton étudie en profondeur les services d'eau, d'électricité et de téléphone, essentiels dans le cadre du développement urbain. Est ainsi particulièrement décrit la politique de responsabilité sociale que les filiales des trois groupes ont mis en œuvre dans les quartiers défavorisés et les bidonvilles. Après la crise financière de 2001, la tension est montée entre l'Etat argentin et les grandes entreprises, menant quelques années plus tard le départ des opérateurs français.

● www.karthala.com

**Notre Terre, vers un développement durable**

n° 23 septembre 2007, CRISLA

Toujours composée d'une sélection d'articles publiés dans Down to Earth, la revue bimensuelle du Center for Science and Environment de New Delhi en Inde, ce nouveau numéro de la revue trimestrielle du Centre de Recherche d'Information et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique d'Amérique Latine et d'Asie (CRISLA) est consacré aux technologies et à l'économie de l'assainissement.

Plusieurs textes sont proposés dont *Matière à penser : la chasse d'eau et l'économie politique de la défécation*.

● Abonnement (version imprimée ou électronique)

1, avenue de la Marne 56100 Lorient

T./Fax : 02 97 64 64 32 • crisla@ritimo.org • www.crisla.org

« Le Moustique de A à Z »

Une mallette pédagogique pour les écoles de la DRASS, Académie de La Réunion

A la rentrée 2006, afin de pérenniser l'information sur le chikungunya et la rendre plus efficace, le recteur a souhaité intégrer durablement l'étude des moustiques, des maladies vectorielles et de leur prévention dans les programmes scolaires. Dans le cadre du plan de mobilisation sociale contre le chikungunya, la DRASS a pris en charge la création d'une mallette pédagogique destinée aux écoles élémentaires et maternelles.

Dans le cadre du Village de la Science, cette mallette a été présentée sur le stand commun DIREN-DRASS-rectorat consacré au chikungunya (en association avec le Conservatoire botanique des Mascariens, le Muséum d'histoire naturelle, l'Observatoire de la qualité de l'Air et l'ARDA).

Cette mallette, diffusée à 1400 exemplaires, sera distribuée fin novembre dans les 535 écoles primaires de l'île, où sont scolarisés 120 000 élèves.

● DRASS de la Réunion Service Santé-Environnement

Jean-Claude Denys

• T. 02 62 93 95 69 • F. 02 62 20 14 31

• Jean-claude.denys@sante.gouv.fr

Plan Bleu

Le rapport d'activités 2006 du Plan Bleu vient de paraître. Il est disponible en téléchargement sur le site web du Plan Bleu.

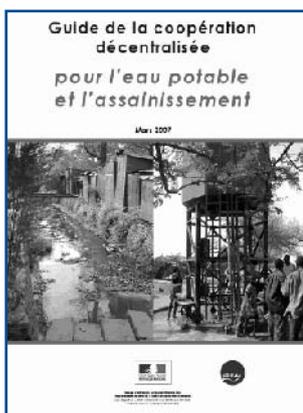
● PLAN BLEU, Centre d'Activités Régionales

15 rue Beethoven - Sophia-Antipolis F 06560 Valbonne

• T. + 33 (0)4 92 38 71 47 • Fax + 33 (0)4 92 38 71 31

• www.planbleu.org

INFO PUBLICATIONS



Guide de la coopération décentralisée pour l'eau potable et l'assainissement

P.M. Grandin, C. Le Jallé, D.Désille, G. Aubourg | Ed. CNCD, Paris, mars 2007, 58 pages

L'objet de cet ouvrage est de présenter tout d'abord le cadre d'intervention et les outils disponibles pour les acteurs de la coopération décentralisée afin de leur permettre de s'engager plus largement dans des actions de solidarité dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Il présente ensuite les principes à mettre en œuvre et les étapes à respecter pour conduire avec pertinence et cohérence la recherche de financements, l'élaboration puis la mise en œuvre de projets dans ce domaine.

● Document disponible sur : www.pseau.org/outils/biblio/

Coopération décentralisée et développement urbain

GRET, Act Consultants, MAEE, 2007, Paris, 56 pages,

La délégation pour l'Action extérieure des Collectivités locales (DGCL) vient de publier une étude sur la coopération décentralisée et le développement urbain, réalisée par le GRET et ACT Consultants. Cette étude est organisée en trois parties, qui correspondent à une progression de l'analyse. La première partie caractérise la situation et les évolutions majeures de la coopération décentralisée. La deuxième partie repère et interprète les principales stratégies des collectivités territoriales à travers leurs objectifs, ainsi que les interrogations qui les traversent et qui sont particulièrement significatives dans la thématique du développement urbain. La troisième partie présente les lignes de force d'un approfondissement de la coopération décentralisée et d'un positionnement stratégique du ministère.

Cette étude a été un des éléments de réflexion qui a conduit la Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales à privilégier l'appui institutionnel et le développement urbain durable dans ses thématiques prioritaires pour le cofinancement de la coopération décentralisée.

● Jérôme DUPLAN
Chargé de mission à la communication, MAEE (DAECL)
jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr/cncd

INFO MULTIMÉDIA

L'argent de l'eau

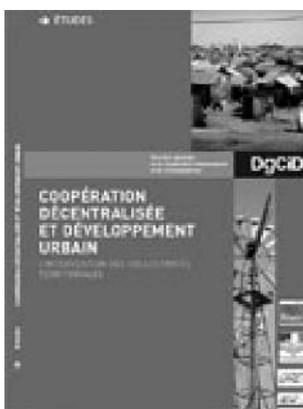
Documentaire de Christian Lallier, DVD, 52 mn, Objectif Images, AFD

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'hydraulique au Mali financé par l'AFD, le réalisateur Christian Lallier a enquêté sur l'arrivée de réseaux d'eau dans les bourgs ruraux. Ce film montre en premier lieu que l'installation d'un service de base est une longue suite d'efforts, d'explications, de négociations.

Dans un second temps, en montrant aux acteurs les images de leur aventure, le réalisateur a recueilli les commentaires de personnalités politiques et de fonctionnaires maliens, de consultants et de chercheurs de disciplines diverses.

Tous sont proches du contexte mais tous l'observent avec des focales diverses. Ils débattent ainsi autour de différentes thématiques qu'un tel programme ne manque pas de soulever : le prix de l'eau, la thématique du genre, la décentralisation, etc.

Les quatorze modules de ce documentaire sont consultables sur le site de l'AFD, qui a commandé ce film sur : www.afd.fr/jahia/Jahia/site/myjahiasite/lang/fr/LArgent_de_lEau



Initiative Développement

recrute deux volontaires hydrauliciens

pour son Projet d'appui à la gestion de l'eau aux Comores (PAGEC)

Postes basés respectivement

- sur l'île d'Anjouan, à pourvoir en décembre 07
- sur l'île de Mohéli, à pourvoir dès que possible

Initiative Développement intervient aux Comores dans le domaine de l'hydraulique villageoise depuis 1996 à Anjouan (250 000 habitants) et depuis 2005 à Mohéli (60 000 habitants).

ID a mis en oeuvre depuis 1998 plusieurs programmes hydrauliques, qui ont abouti à la mise en place des structures suivantes :

- 80 comités villageois de gestion de l'eau formés sur les 2 îles
- la Fédération des comités de gestion de l'eau d'Anjouan (UCEA), qui rassemble 60 comités bénévoles parmi les 90 villages de l'île ;
- la Fédération des comités de gestion de l'eau de Mohéli (UCEM), qui rassemble 15 comités parmi les 23 villages de l'île ;
- des Services de l'Eau qui contractualisent avec les comités pour fournir toute une gamme de services.

Depuis 2005, le projet est financé par l'AFD dans le cadre du Programme d'appui à la gestion de l'eau aux Comores (Pagec) pour un montant de 1,5 M€ sur 4 ans.

Le/la Volontaire viendra en appui technique et organisationnel à l'UCEA et à l'UCEM, notamment dans la formation, l'appui et la coordination de techniciens locaux. Il/elle sera encadré(e) par le responsable de programme ID/Pagec sur Anjouan et Mohéli.

PROFIL DU POSTULANT

- Formation technique spécialisée en hydraulique
- Première expérience dans des projets d'hydraulique villageoise dans les PVD
- Maîtrise des techniques d'animation participative
- Expérience dans le domaine de la formation souhaitable
- Esprit d'initiative et autonomie, capacité à se positionner en appui à une structure locale



CV + LM + photo sous réf. VOL/ANJ ou VOL/MOH
 Inter Aide
 44, rue de la Paroisse 78000 Versailles
 interaide@interaide.org
 Pour plus de renseignements : www.id-ong.org



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
 75009 Paris
 tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
 fax : 33 (0)1 53 34 91 21
 e.mail : pseau@pseau.org
 internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 55

Responsable de la publication :
 Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
 Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
 Daniel Alarçon
 Guillaume Aubourg
 Majda Bouchanine
 Christophe Brossé
 Séverine Champetier
 Jean-Pierre David
 Amadou Diallo
 Pierre-Marie Grondin
 Sylvette Milin
 Michel Taquet

Conception graphique,
 réalisation : Solange Münzer

Impression : Dumas Titoulet

N° imprimeur : 46193